

(2)

COLLOQUE DU CAMES SUR LA PHARMACOPEE ET LA MEDECINE  
AFRICAINES TRADITIONNELLES

LOME 19-22 Novembre 1974

L'INVENTAIRE ETHNOBOTANIQUE SYSTEMATIQUE DES PLANTES  
MEDICINALES ET TOXIQUES, POINT DE DEPART DE TOUTE  
ETUDE SUR LES MEDECINES ET PHARMACOPEES AFRICAINES TRADITIONNELLES

par

J. KERHARO  
(Dakar)

Une explication de termes nous paraît nécessaire au début de cet exposé. Si, en effet, nous employons ici celui d'ethnobotanique, alors <sup>que</sup> appliqué au cas envisagé celui d'ethnopharmacognosie conviendrait mieux, c'est pour mettre en évidence le rôle primordial de la botanique, substrat de toute recherche.

L'ethnobotanique, tout naturellement liée à la botanique peut se définir avec Portères comme étant une discipline scientifique qui s'attache à connaître et à interpréter "les faits d'interrelation entre les Sociétés humaines et les plantes en vue de comprendre et d'expliquer en partie la naissance et le progrès des civilisations, depuis leurs débuts végétaliens jusqu'à l'utilisation et la transformation des végétaux eux-mêmes dans les Sociétés primitives ou évoluées".

Or, en dehors même de l'ethnobotanique proprement dite, la nécessité de l'identification scientifique des plantes médicinales, avant d'aborder toute autre étude directe ou indirecte à leur sujet, n'est plus à démontrer en raison des échecs du passé imputables à cette méconnaissance.

Le célèbre chimiste T. Reichstein, lauréat du prix Nobel de médecine 1950 pour ses magnifiques travaux réalisés précisément sur les Strophanthus africains, avouait modestement, à cette occasion, qu'en raison des confusions commises sur l'identification des végétaux étudiés, il avait dû reconsidérer la question et se faire botaniste avant de se faire chimiste.

De son côté, R. Goutarel, Directeur Scientifique au CNRS, ~~écrivait~~ en 1964 : "Pour notre part nous ne commençons jamais un travail de recherche chimique, sans nous être d'abord assuré de

l'exactitude de la spécification botanique des plantes étudiées, ainsi que de leur lieu de récolte".

De même, paraphrasant ces auteurs, on peut déclarer que pour étudier valablement les médecines et les pharmacopées africaines traditionnelles, il faut se faire ethnobotaniste avant de se faire ethnomédecin, chimiste, pharmacodynamiste ou clinicien.

Pour embrasser le problème dans son ensemble il est donc indispensable, préalablement à toute autre étude, de pratiquer des enquêtes ethnobotaniques systématiques auprès des thérapeutes empiriques. Celles-ci conduisent à la fois à l'établissement d'un inventaire botanique des plantes utilisées dans une région donnée pour leurs propriétés médicinales ou toxiques et à la collation des renseignements verbaux fournis, tous éléments permettant une exploitation rationnelle ultérieure du contenu des pharmacopées.

L'importance fondamentale, comme instrument de travail, de cet inventaire commenté est souvent minimisée, voire même ignorée par les scientifiques qui, de près ou de loin et à des titres divers, ont à connaître ces plantes dans le domaine de leurs recherches.

C'est pourquoi, nous vous proposons ici, à titre d'information de donner succinctement un aperçu sur les méthodes d'enquêtes telles que nous les pratiquons et sur les premiers résultats qu'on peut en attendre.

\*            \*

\*

Le déroulement de l'enquête et l'exploitation des résultats obtenus doit idéalement passer par quatre étapes distinctes :

- une étape de préparation ;
- une étape de travail et de recherches sur le terrain ;
- une étape de classement du matériel végétal récolté (herbiers, organes) et des renseignements recueillis ;
- une étape terminale d'exploitation des résultats obtenus.

#### I - Etape de préparation.

En dehors de la préparation purement matérielle de la prospection il est indispensable d'établir un plan de campagne, puis de réunir et d'assimiler tous les éléments d'information nécessaires sur la région de l'enquête.

.../...

Celle-ci sera délimitée en fonction du binome ethnique et botanique. Le responsable devra par conséquent, avant le départ, avoir pris connaissance de tous les éléments permettant d'avoir une certaine préperception concernant la flore, les habitants et leur histoire, les races, les coutumes, les croyances, les maladies endémiques et les plus courantes de la pathologie.

## II - Etape de travail et de recherches sur le terrain.

Ainsi armé, il complètera sur place ses connaissances par des visites auprès des autorités administratives, des différents chefs de service (santé, agronomie, forestier) susceptibles de lui fournir de nombreux renseignements, et aussi des personnages importants à divers titres.

Il se mettra ensuite au travail en modifiant son plan et son itinéraire suivant la conjoncture qui se présente. Souvent en effet l'enquête se déroule de façon imprévue en fonction des contacts pris avec les premiers guérisseurs et informateurs rencontrés.

Dans tous les cas, il est indispensable, dans la mesure du possible, de suivre le guérisseur dans toutes les opérations qui le conduisent de l'examen du malade à l'administration du médicament, en passant par la cueillette des drogues et la préparation des médicaments. Ceci suppose évidemment qu'on se déplace avec lui en suivant et en enregistrant ses faits et gestes ce qui permet de limiter les erreurs d'interprétation. De plus, une telle démarche permet de pratiquer l'identification botanique au pied du végétal vivant, de recueillir d'authentiques échantillons d'herbier et d'établir sur place la correspondance nom vernaculaire-nom scientifique avec pour ce dernier, si nécessaire, référence à l'herbier.

Pour chaque guérisseur, tous les végétaux signalés, tous les renseignements recueillis, même apparemment banaux ou insolites, sont consignés au fur et à mesure du déroulement des opérations sur un cahier de prospection.

## III - Etape de classement.

### 1° - Herbiers recueillis.

Ils se divisent en deux catégories :

La première comprend les herbiers déterminés ou déterminables par un centre de botanique spécialisé.

La seconde comprend <sup>les herbiers</sup> trop incomplets pour être déterminables, mais qui doivent être conservés pour servir d'échantillons de référence au cours des prospections ultérieures.

## 2<sup>e</sup> - Classement des renseignements recueillis.

C'est, en fait, l'exploitation du cahier de prospection. C'est dire que celui-ci, véritable carnet de route, doit être rédigé avec soin dans l'ordre chronologique des événements avec toutes les indications sur les itinéraires, les noms des villages et campements, ceux des chefs de canton et de village, et bien entendu ceux des guérisseurs avec mention de leur race, de leur religion, etc.

On pourra alors rédiger toute une série de fiches et de cahiers à plusieurs entrées, références étant toujours faites au cahier de prospection pour pouvoir s'y reporter à volonté et trouver dans son contexte le renseignement complet désiré.

C'est ainsi qu'il y a lieu d'établir au principal.

A - Pour chaque végétal :

- Une fiche d'identité avec le nom scientifique, les noms vernaculaires, le cas échéant, vulgaires et les habitats ;
- Une fiche des recoupements (permettant par la suite d'établir un index général). Etant donné que nous entendons par recoupements le nombre de fois qu'une même espèce est signalée comme ~~nécessaire~~ (quelle que soit son indication thérapeutique), cette fiche peut être tenue simplement en indiquant à la suite les pages de référence du cahier de prospection ;
- Des fiches bibliographiques de type classique établies à partir du dépouillement de la littérature mondiale ;
- Des feuilletts synoptiques de traitements mentionnant les grands traitements dans lesquels entrent plusieurs espèces (traitements composés de la lèpre, de la syphilis, des ictères, des asthénies, des maladies oculaires, etc.), avec toujours références du cahier de prospection.

\* \* \*

\*

Nous n'avons pas la prétention d'avoir dans ce court exposé, épuisé le sujet. Nous avons simplement tenté de démontrer l'importance fondamentale des enquêtes ethnopharmacognosiques en indiquant quelques grandes lignes de force permettant d'arriver aux résultats suivants :

- Etablissement pour chaque territoire africain d'un inventaire des drogues botaniquement définies, considérées comme médicinales ou toxiques ;
- .../...

- Etablissement de pharmacopées provisoires avec mention complète des formules de traitements par grandes rubriques d'affections, ceci en raison de l'imprécision des diagnostics ;

- Exploitation des inventaires et des pharmacopées provisoires par des recherches bibliographiques (géographique, historique, botanique, pharmacognosique, chimique, pharmacologique, etc.) car il ne faut pas oublier que nombre d'espèces rencontrées en Afrique sont non seulement spontanées, mais subspontanées, pan-tropicales, introduites, etc. et ont pu être étudiées par des chercheurs des régions les plus diverses du globe.

B - Pour l'ensemble des végétaux répertoriés.

- Un index alphabétique des noms scientifiques, toujours revisable ;

- Des index alphabétiques des noms vernaculaires, à raison d'un index par langue ou dialecte, après avoir adopté, une fois pour toutes, une notation phonétique ;

- Un index de classification thérapeutique par grandes rubriques ou grands syndromes (aphrodisiaques, expectorants, diurétiques, antisypilitiques, antilépreux, antibilharziens, etc.).

Les points ainsi acquis permettent indubitablement :

- Des études scientifiques interdisciplinaires dans tous les domaines sur les matériaux recensés et une mise en commun des résultats obtenus ;

- Des mises au point ultérieures devant aboutir à la rédaction d'une pharmacopée africaine sous une forme analogue à celle des autres continents.